



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE
ET DE LA FORMATION CONTINUE**

PROJET EVF/EmP

**PLAN ACCELERE DE REDUCTION DES GROSSESSES A L'ECOLE (2013-2015)
– CAMPAGNE ZERO GROSSESSE A L'ECOLE EN COTE D'IVOIRE**

Ce document cadre est une présentation de la stratégie élaborée durant l'atelier de Planification tenu à Yamoussoukro du 09 au 11 septembre 2013 et adoptée par le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique le 16 septembre 2013 à la suite d'un large débat présidé par Monsieur Le Directeur de cabinet, représentant Madame Le Ministre. Il symbolise l'engagement du Département en charge de l'éducation et de l'enseignement technique en Côte d'Ivoire de mobiliser toute la communauté éducative et toute la nation pour faire reculer le grave fléau des grossesses à l'école. Ce document précise le contexte qui justifie ce projet, présente les objectifs, décrit les stratégies adoptées, indique le plan des activités à conduire durant la période de 2013 à 2015 et rappelle le cadre de coordination, de suivi et d'évaluation mis en place pour assurer le succès du plan de réduction des grossesses à l'école – Campagne zéro grossesse à l'école.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les taux de fécondité sont, à tous les âges, plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain : 269‰ pour les jeunes femmes de 25-29 ans en milieu rural contre 179‰ en milieu urbain, et pour les jeunes de 15-19 ans de 196‰ contre 80‰¹. Mais le fait notable est que la fécondité en tant qu'une des composantes de

¹ République de Côte d'Ivoire, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement – *Rapport Provisoire sur l'Etat et le Devenir de la Population de la Côte d'Ivoire – Jeunes et Développement : Défis et Perspectives pour la Côte d'Ivoire*, REPCI 2011 – Inédit, p.28

la dynamique de la population met en jeu une part très importante des jeunes car la sexualité des jeunes est très précoce avec:

- ✓ Avant 15 ans, 6% des filles ont déjà un enfant ou sont enceintes et à 19 ans, près de la moitié des filles (49,5%) ont déjà une vie procréative.
- ✓ 12% des filles sont en union avant 15 ans et 36% des filles avant 18 ans (EDS 2011)
- ✓ 29,6% des adolescentes âgées de 15 à 19 ans qui commencent déjà leur vie procréative et 31,1% d'adolescentes âgées de 20 à 24 ans ayant rapporté une naissance avant 18 ans (EDS 2012).
- ✓ Seules 35,2 % des filles de moins de 19 ans ont déclaré n'avoir jamais eu de rapports sexuels (EDS 2012)

Cette précocité de la sexualité trouve un terrain très favorable à l'école du fait du cadre de socialisation que sont les établissements d'enseignement. Constitué de 4 074 648 d'élèves en 2011 sur une population estimée à 22. 000.000 d'habitants, le monde scolaire qui comprend les élèves en situation d'apprentissage dans des établissements où ils sont régulièrement inscrits pour une période déterminée, occasionne d'importants regroupements des collectivités jeunes ayant des besoins spécifiques au plan sanitaire et plan des loisirs. .

Du fait des distances importantes entre les lieux de résidence des élèves et des établissements scolaires, un nombre important de jeunes vivent dans une grande précarité et apparaissent en situation de grande vulnérabilité. Au titre des problèmes rencontrés, il y'a le nombre important de grossesses non désirées, dues à une précocité de l'activité sexuelle chez les élèves, les rapports sexuels non protégés, la pauvreté, la démission des parents vis-à-vis de la prise en charge des jeunes filles scolarisées, les exposant à des comportements à risques. Il ya aussi l'existence d'interruption volontaire de grossesses, discrète mais réelle au niveau des jeunes filles tant en milieu scolaire que civil.

En effet, depuis deux (2) décennies, l'école ivoirienne est minée par les grossesses des jeunes filles. Tous les ordres d'enseignement (primaire, secondaire) sont touchés par ce fléau avec une prédominance dans la tranche d'âge de 11 à 15 ans soit 77,6%. En effet, selon la Direction de la Planification de l'Evaluation et des Statistiques du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), **5076** 2800 cas de grossesses ont été enregistrés en 2012 dont 5% au primaire. Les pics sont observés de la classe de CM1 à la classe de 3^{ème}. En plus des grossesses, **6718** cas d'infections sexuellement transmissibles (IST) ont été relevés avec des régions à prévalence élevée : Agnéby, Haut- Sassandra, Bas-Sassandra, N'Zi-Comoé, Moyen-Comoé et des Lagunes. Au titre des facteurs favorisant l'occurrence de ces grossesses, il y'a un complexe d'éléments qui inter—agissent notamment : les faiblesses dans l'éducation sexuelle dispensée à l'école, le relâchement dans l'encadrement de l'administration scolaire, la non prise en compte par l'administration scolaire des grossesses à l'école comme un facteur de contre-performance., .. les manquements et négligences dans le suivi de certains parents, les difficultés de

communication entre parents et enfants sur la sexualité, .. l'influence négative des médias sur les enfants., Les pressions des jeunes de même classe d'âge, l'attraction de la mode et l'attraction des gadgets (téléphones, habits et parures, etc)

Ces grossesses précoces ont engendré beaucoup de déperditions scolaires avec dans certains cas des conséquences sanitaires dramatiques contribuant à augmenter le taux de décès materno-infantiles.

L'accroissement de ces grossesses à l'école anéantit les investissements de l'Etat et des familles et limite les ambitions de la Côte d'Ivoire dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement et à devenir un pays émergent à l'horizon 2020.

Face à ce défi, le gouvernement de la Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement technique (MENET), s'est engagé avec l'appui de l'UNFPA à la mise en œuvre des programmes d'éducation à la vie Familiale et en matière de population (EVF/EmP).

Dans ce cadre, L'UNFPA s'est engagé à accompagner le MENET à élaborer et à mettre en œuvre un plan accéléré de réduction des grossesses en milieu scolaire sous la forme d'une campagne zéro grossesse à l'école. En outre, l'UNFPA va s'atteler à mobiliser les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire pour les moyens nécessaires à la réussite de la campagne zéro grossesse à l'école soient assurés.

Le Plan accéléré de réduction des grossesses à l'école traduit l'option d'une approche novatrice conduit par le MENET avec la participation de tous les acteurs de la communauté éducative et des autres départements ministériels en charge des jeunes, de la famille, de la santé et du Sida et de la société civile pour des solutions concertées et durables afin de faire baisser de façon significative la survenance de grossesses non désirées chez les adolescentes et jeunes filles en milieu scolaire.

OBJECTIFS ET STRATEGIES

Sur la base d'une stratégie participative et concertée avec tous les acteurs et actrices de l'éducation et de la santé des jeunes, ce projet est défini pour promotion de l'éducation sexuelle et de reproduction des jeunes scolaires en combinant les enseignements dispensés en classe, la pleine implication des clubs et associations de scolaires et l'éducation sexuelle des jeunes par leurs pairs pour la réduction des grossesses précoces et non désirées des adolescentes et des jeunes en milieu scolaire. Ce projet ambitionne de mettre les jeunes et surtout les filles scolarisées au centre des interventions et de développer leur pleine responsabilisation dans la gestion de leurs besoins en santé sexuelle et de reproduction.

OBJECTIFS

L'objectif général du plan de réduction des grossesses à l'école est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers le renforcement de l'intégration des questions de population y incluant la santé sexuelle et de reproduction dans le système éducatif en Côte d'Ivoire.

Les objectifs spécifiques poursuivis durant la période de la campagne zéro grossesse à l'école (2013-2015) présentent ainsi :

- Réduire de 50% le nombre de grossesses en milieu scolaire
- Accroître le nombre de d'élèves et autres acteurs du système éducatif touchés par les campagnes d'information et d'éducation sur la santé sexuelle et de reproduction, la prévention du VIH/Sida à travers l'implication de 35% des élèves dans les diverses activités d'enseignement et d'animation des clubs scolaires
- Accroître le nombre de structures Clubs scolaires, de Centres d'Ecoute, de SSSU/Infirmières offrant un paquet de services conviviaux (information, éducation en SSR, offre de soins) en santé de la reproduction adaptés aux des élèves et personnel éducatif à travers une couverture de 50% des établissements scolaires.

Les stratégies retenues sont au nombre de sept (07) qui se déclinent à travers des actions phare :

1. Créer un environnement favorable pour la campagne zéro grossesse à l'école à divers niveaux : administratif, social, médiatique et juridique.

- Au niveau du Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement technique, il y'a deux deux actions majeures à conduire :
- ✓ mobiliser la communauté éducative, les départements ministériels en charge des jeunes, la société civile, le secteur privé, les fondations et les partenaires au développement pour le succès de la campagne zéro grossesse à l'école à travers des messages et une communication en conseil des ministres et
- ✓ engager les DRENET à mettre tout en œuvre pour conduire des actions pertinentes de lutte contre les grossesses précoces au niveau local et rendre compte des acquis et faiblesses de la campagne zéro grossesse à l'école.
 - Impliquer les parents d'élèves, les syndicats et tous les acteurs et actrices du système éducatif dans la conduite de **la campagne zéro grossesse à l'école** ;
 - Mettre à contribution les médias pour accompagner la campagne zéro grossesse à l'école par la diffusion de spots TV et radios, l'organisation d'émissions sur la santé sexuelle et de reproduction des jeunes, les mariages précoces et forcés.
 - Publier un recueil des textes réglementaires et législatifs réprimant les différentes formes de violences exercées sur les jeunes (viol, détournement de mineurs, harcèlement sexuel, abus d'autorité, trafic d'influence, code de bonne conduite, mariages forcés et précoces)

2. Informer, éduquer et communiquer avec les élèves sur la SSR pour un changement de comportement à travers :

- ✓ l'organisation durant la troisième semaine d'octobre d'une leçon de vie dans tous les établissements du Primaire et du Secondaire sur le thème des grossesses à l'école ;
- ✓ L'évaluation des niveaux d'intégration de l'éducation sexuelle dans les programmes scolaires et préconiser des solutions ;
- ✓ le renforcement des activités d'animation des clubs scolaires mobilisés pour l'atteinte des objectifs de **la campagne zéro grossesse à l'école** ;
- ✓ l'organiser 4 campagnes itinérantes ciblant les zones à forte prévalence de grossesses précoces sur le thème zéro grossesse en milieu scolaire à la veille de chaque congé et vacances scolaires

3. Utiliser les arts, la culture et les sports (théâtre, chorale, poésie, danses traditionnelles, dessins peintures sculptures, les sports) pour la promotion de la SSR à l'école à travers :

- ✓ l'adoption du thème de la grossesse à l'école pour le concours national des arts et de la culture en milieu scolaire (théâtre, danse, chorale, poésie, Bandes Dessinées, dessin, peinture): compétitions éliminatoires au niveau départemental, régional et finale nationale et
- ✓ l'organiser une campagne d'information et de sensibilisation des jeunes en SR/PF/VIH au cours des phases finales de l'OISSU.

4. Utiliser les TIC dans la promotion de l'offre des services en santé sexuelle et de reproduction des jeunes par :

- ✓ L'installation et l'animation d'une ligne verte pour les alertes, les conseils et la référence des jeunes en détresse vers les structures socio-sanitaires appropriées et
- ✓ L'organisation des campagnes de diffusion de messages SMS de prévention et de lutte contre les grossesses précoces en milieu scolaire, les IST et le VIH

5. Renforcer l'offre de service des SSR en milieu scolaire par :

- ✓ l'organisation des visites médicales systématiques des élèves incluant la SR/PF/VIH
- ✓ l'extension de l'offre des services de planification familiale à tous les SSSU, infirmerie scolaire
- ✓ l'approvisionnement des SSSU en produits contraceptifs centres (Implant; Préservatif; les pilules d'urgence...) et
- ✓ la promotion de l'accès des méthodes contraceptives auprès des jeunes filles vulnérables

6. Réduire la vulnérabilité de la jeune fille scolarisée par:

- ✓ l' Organiser le plaidoyer auprès des autorités politiques, des responsables des collectivités locales, des leaders religieux et coutumiers, des parents d'élèves, des partenaires au développement pour la construction/Réhabilitation et le fonctionnement des infrastructures scolaires (Collèges de proximités, Internats, Foyers, Cantines scolaires, Infirmeries scolaires, etc.)

7. Assurer la coordination, le suivi et l'évaluation de la campagne zéro grossesse à l'école par :

- ✓ la création d'une plate forme d'information et de suivi des activités de la campagne zero grossesse à l'école
- ✓ l'élaboration des rapports trimestriels/ Semestriels et annuels de progrès sur la campagne zéro grossesse à l'école
- ✓ l'institution d'un système de distinction et de récompense des établissements ayant été performants dans la campagne zéro grossesse en réduisant de façon remarquable le nombre de grossesse ou en enregistrant zéro grossesse.

PLAN D' ACTIONS POUR LA PERIODE 2013-2015

Voir document en annexe

DISPOSITIF DE PILOTAGE DU PLAN DE REDUCTION DES GROSSESSES A L'ECOLE

Le mécanisme repose sur la mise en place d'un cadre multi-sectoriel impliquant les directions du MENET (DPFC, DMOSS, DVS, DPES, DCS, SNAPS/COGES) en synergie avec les Ministères en charge des jeunes: MSPLS (PNSSU et PNSR/PF), MSFFE, MJSL, MPD (ONP) et la société civile: parents, syndicats , ONG et partenaires techniques et financiers. Ce dispositif est placé sous la supervision du cabinet du Ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement technique à travers le direction de cabinet et sous la responsabilité directe de Monsieur le Coordonnateur du collège des Inspecteurs généraux del'éducation nationale (IGEN).

Ce cadre multi-sectoriel assure la coordination, le suivi et l'évaluation de toutes les opérations. Il est dénommé le Groupe technique de travail (GTT) placé sous la responsabilité de la Direction de la Pédagogie et de la Formation continue. Le GTT dispose d'un bras exécutif, le Secrétariat technique

Le Secrétariat technique regroupe des représentants des Directions du MENET: (DPFC, DMOSS, DVS, DPES, DCS) et ceux des autres Ministères en charge des jeunes: MSPLS (PNSSU), MSFFE, MJSL, et un membre de la société civile. Le Secrétariat technique est animé par la Coordinatrice du projet EVF/EMP

APPUI TECHNIQUE DE L'UNFPA

L'appui technique de l'UNFPA a permis avec la mise sur pied d'une unité de travail constituée par un consultant international, l'expert en charge des jeunes et l'assistante en charge des jeunes de réaliser un premier objectif : assurer avec succès l'encadrement de l'élaboration d'un plan accéléré de réduction des grossesses à l'école selon une approche participative impliquant tous les acteurs et actrices-clés.

Il s'agit pour la suite d'accompagner la mise en œuvre de la campagne zéro grossesse à l'école. Cet objectif sera assuré sur place avec l'expert en charge des jeunes de l'UNFPA et à distance avec l'appui du consultant international. Enfin, il reste l'objectif d'encadrer: l'évaluation des niveaux d'intégration des questions de populations y compris la santé sexuelle et de reproduction des jeunes dans les curricula et d'élaborer un cadre général de référence pour l'intégration effective des questions de population et de santé sexuelle et de reproduction et de sa feuille de route. Cette mission sera assurée en relation avec le consultant international sur la base d'un programme de séjour à définir durant le dernier trimestre de l'année 2013 et pendant la durée de l'exécution de la campagne zéro grossesse à l'école.